



10, Rue de brell - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX  
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

[annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **CLAIRE ACHARD**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME  
MARITIME / DRCTE / BAE  
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 02/02/2021 13:54:03

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72444733**

## ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
PARC ÉOLIEN LA JARRIE AUDOUIN**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST**

**CHARENTE MARITIME**

**SUD-OUEST**

**CHARENTE MARITIME**

**L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM**

**CHARENTE MARITIME**

**L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM**

**CHARENTE MARITIME**

Le 06/02/2021 *ok*

Le 01/03/2021 *ok*

Le 04/02/2021 *ok*

Le 04/03/2021 *ok*

Olivier COLIN

Directeur

7170678



**LEGIPHÈRE AVOCATS**  
Maître Olivier LOPEZ  
Association d'avocats à Responsabilité  
Professionnelle Individuelle  
Inscrite au Barreau de Saintes  
7 Cours du Marché Leclerc  
17100 SAINTES

Suivant acte électronique d'avocat  
signé le 20/09/2020, enregistré au SPPF  
de SAINTES le 30/09/2020 Dossier 2020  
00028348, référence 1704P04 2020 A  
01571

La société SELARL PHARMACIE AIR  
PUR, SELARL au capital de 50.000 €,  
dont le siège social est à LA ROCHELLE  
(17000) 40, Avenue Emile Normandin,  
RCS de LA ROCHELLE n°737 731 694.  
A été à la Société L'HOMME, SELARL  
au capital de 1.000 €, dont le siège social  
est à LA ROCHELLE (17000) 78, Avenue  
Emile Normandin, Immatriculée au RCS de  
LA ROCHELLE n°478 639 275.

Les éléments incorporels et corporels  
dépendant d'une officine de Pharmacie  
sise à LA ROCHELLE (17000) 40, Avenue  
Emile Normandin.  
Cette cession a eu lieu moyennant le  
prix de 700.000 € s'appliquant : aux élé-  
ments incorporels pour : 630.000 € et aux  
éléments corporels pour : 70.000 €.

Propriété - Jouissance : 01/10/2020  
Les oppositions seront reçues à LA  
ROCHELLE (17000) 78, Avenue Emile Nor-  
mandin où domicilié a été élu à cet effet,  
dans les dix jours de la dernière en date  
des insertions prévues par la loi.

Pour Avis.

7170484

Aux termes d'un acte sous-seing  
privé en date du 01/02/2021, la société  
Activo, SAS, au capital de 9.314.800 €,  
immatriculée au RCS de Lille Métropole  
sous le n°428.749.220, domiciliée 5  
rue René Cauchois à Noyelles les Seclin  
(59138) représentée par la société VGA,  
a donné en location-gérance à la société  
Théodore Maison de Peinture, SAS, au  
capital de 1.846.824 €, immatriculée au  
RCS de Lille Métropole sous le numéro  
085.680.049, domiciliée 5 rue René  
Cauchois à Noyelles les Seclin (59139)  
représentée par la société Activo en sa  
qualité de Président, un fonds de com-  
merce de vente de produits de peintures,  
de vernis, de revêtements et accessoires,  
exploité à Le Grand Village Plage (17370),  
20 rue du moulin des sables, immatri-  
culé au RCS de La Rochelle sous le nu-  
mero 428.749.220.00094, à compter du  
01/01/2021 pour une durée d'un an renouvel-  
lable par tacite reconduction.

**SUCCESSIONS VACANTES**

SV170532

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. MAROUS Edouard  
décédé le 08/04/2014 à SAINT-MARTIAL-  
DE-VITATERNE (17). Réf. 0338066359. Les  
créanciers doivent déclarer leur créance  
par lettre recommandée avec AR.

SV170536

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de Mme JOLLET  
veuve PRIOUZEAU Gisèle décé-  
dée le 26/05/2018 à JONZAC (17). Réf.  
0338066353. Les créanciers doivent dé-  
clarer leur créance par lettre recomman-  
dée avec AR.

SV170539

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. RICHARD Yvan  
décédé le 03/11/2019 à MONTENDRE  
(17). Réf. 0338066346. Les créanciers  
doivent déclarer leur créance par lettre  
recommandée avec AR.

SV170543

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. MORAN Jean  
décédé le 14/09/2019 à SAINTES (17).  
Réf. 0338066340. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre recomman-  
dée avec AR.

SV170272

La Directrice régionale des finances  
publiques de la Gironde, 24 rue F. de  
Sourdis, BP908 33060 Bordeaux cedex,  
curatrice de la succession de M. PAPIN  
Maurice décédé le 13/07/2017 à St Jean  
d'Angely (17) a établi l'inventaire, le pro-  
jet de règlement du passif et le compte  
rendu de la succession qui sera adressé  
ultérieurement au TJ. Réf. 0338058941.

SV170275

La Directrice régionale des finances pu-  
bliques de la Gironde, 24 rue F. de Sour-  
dis, BP908 33060 Bordeaux cedex, cura-  
trice de la succession de Mme DE FAY  
veuve HUMBLLOT Jacqueline décédée le  
25/09/2016 à BOURGFRANC LE CHA-  
PUS (17) a établi l'inventaire, le projet de  
règlement du passif et le compte rendu de  
la succession qui sera adressé ultérieure-  
ment au TJ. Réf. 0338045004.

SV170519

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. SEGUIN Jean  
décédé le 22/08/2019 à SAINTES (17).  
Réf. 0338066383. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre recom-  
mandée avec AR.

SV170514

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. ANGEVIN Pascal  
décédé le 04/06/2012 à SAINTES (17).  
Réf. 0338066388. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre recom-  
mandée avec AR.

SV170527

La Directrice régionale des finances pu-  
bliques de la Gironde, 24 rue F. de  
Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux cedex,  
curatrice de la succession de M. SAU-  
VAL Patrick décédé le 18/09/2019 à LA  
CHAPELLE DES POTS (17) a établi l'in-  
ventaire, le projet de règlement du passif  
et le compte rendu de la succession qui  
sera adressé ultérieurement au TJ. Réf.  
0338051713.

SV170537

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. GOUDEAU Jean  
décédé le 07/05/2010 à AULNAY (17).  
Réf. 0338066351. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre recom-  
mandée avec AR.

SV170540

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. MORHARD Guy  
décédé le 03/04/2019 à BOSCAUMAY  
(17). Réf. 0338066343. Les créanciers  
doivent déclarer leur créance par lettre  
recommandée avec AR.

SV170496

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de Mme KHUG Thi  
décédée le 31/04/2018 à SAINTES (17).  
Réf. 0338066327. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre recomman-  
dée avec AR.

SV170510

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. DOUHAUD Gilles  
décédé le 11/02/2019 à SAINTES (17).  
Réf. 0338066395. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre recom-  
mandée avec AR.

SV170511

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. LEGRAND Jean-  
Charles décédé le 05/12/2018 à JONZAC  
(17). Réf. 0338066398. Les créanciers  
doivent déclarer leur créance par lettre  
recommandée avec AR.

SV170498

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de M. ARORTE  
décédé le 12/07/2020 à SAINT-MARTIAL-  
DE-VITATERNE (17). Réf. 0338066336. Les  
créanciers doivent déclarer leur créance  
par lettre recommandée avec AR.

SV170516

Par décision du TJ de SAINTES en date  
du 19/01/2021 la Directrice régionale des  
finances publiques de la Gironde, 24 rue  
F. de Sourdis, BP908 - 33060 Bordeaux  
cedex, a été nommée curatrice de la suc-  
cession vacante de Mme TEXIER veuve  
DAVID Arlette décédée le 18/09/2019  
à SAINTES (17). Réf. 0338066391. Les  
créanciers doivent déclarer leur créance  
par lettre recommandée avec AR.

**MARCHES PUBLICS-PRIVES**

9170456



**AVIS AU PUBLIC  
REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE**

Le public est informé que par délibération n°2020/12 n°099, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Règlement Local de Publicité de la commune de Tonny-Charente.  
Cette révision du Règlement Local de Publicité vise à préserver le cadre de vie et à permettre un équilibre satisfaisant entre environnement et publicités pour conserver la visibilité des entreprises.  
Un registre destiné à recueillir toutes les informations du public accompagné du dossier de révision en cours est mis à disposition à l'accueil de la Mairie, selon les modalités suivantes : du lundi au vendredi, de 9h45 à 12h et de 16h30 à 17h30 (17h le vendredi) sauf le jeudi après-midi.

9170693

**DECLARATION DE PROJET ET MISE EN COMPATIBILITE  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)  
AU TITRE DES ARTICLES L.153-54  
DU CODE DE L'URBANISME**

Par délibération du 14 janvier 2021, le Conseil Municipal de la Commune de SIECO (Charente-Maritime) a prescrit la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme au titre de l'article L.153-54 du Code de l'Urbanisme afin d'autoriser plusieurs projets de développement de l'activité vit-viticole sur son territoire.  
Conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'Urbanisme, la délibération dont s'agit est consultable en Mairie pendant un mois.

9170674

**PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Projet d'un parc éolien sur la commune  
de LA JARRIE-AUDOULIN**

Il sera procédé du lundi 1er mars 2021 au mercredi 31 mars 2021 inclus, soit durant 31 jours à une enquête publique unique préalable aux autorisations environnementales d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de neuf aérogénérateurs et deux postes de livraison (7 éoliennes exploitées par la société FERME EOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOULIN et 2 éoliennes exploitées par la société PARC EOLIEN DE LA JARRIE-AUDOULIN, sur la commune de LA JARRIE-AUDOULIN, demandes déposées par deux sociétés, la société FERME EOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOULIN, dont le siège se situe au 1 rue des Arquebuteurs 87000 STRASBOURG et la société PARC EOLIEN DE LA JARRIE-AUDOULIN, dont le siège se situe au 23 rue d'Anjou 75008 PARIS.  
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès des maires d'ouvrage des deux sociétés.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'Etat en Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)) rubrique publications, sous rubrique consultations du public. Le dossier, comportant notamment les études d'impact ainsi que l'avis de l'avis de l'Etat administratif, comportant notamment les études d'impact ainsi que l'avis de l'avis de l'Etat administratif, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique.  
Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société CDV Evénements Publics REGISTRE NUMERIQUE est aussi mis en place à ces adresses : Adresse du lieu de dépôt du registre numérique : [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr) Adresse courriel de dépôt des contributions : [eolien-la-jarrie-audoulin@mail.registre-numerique.fr](mailto:eolien-la-jarrie-audoulin@mail.registre-numerique.fr)

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 95 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public lundi et vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 ; mercredi de 09h00 à 12h30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de LA JARRIE-AUDOULIN, siège de l'enquête, 4 Route de Loulay 17330 LA JARRIE-AUDOULIN, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires préconisées dans l'arrêté. Monsieur Philippe BERTHEY, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.  
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de LA JARRIE-AUDOULIN, dans les conditions suivantes :

- Lundi 1er mars 2021 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 3 mars 2021 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 12 mars 2021 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 17 mars 2021 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 25 mars 2021 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 31 mars 2021 de 09h00 à 12h30

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.

- Mairie à disposition un local à la mairie pour le commissaire enquêteur
- Mairie à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfecter à l'entrée de la salle
- Veiller au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances
- Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 personnes avec le commissaire enquêteur
- Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie.
- Le commissaire enquêteur remplira son rapport unique et ses conclusions motivées au titre des deux demandes d'autorisation (conclusions rédigées séparément) dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L.123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêtés sur les demandes d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société FERME EOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOULIN et la société PARC EOLIEN DE LA JARRIE-AUDOULIN.  
La copie, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de LA JARRIE-AUDOULIN pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Avec Actulegales.fr, vous surveillez la publicité légale de plus de 2 millions d'entreprises et fonds de commerce.

Actulegales.fr, avec votre journal



Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours de infolegale



7, rue Paul-Bert - BP 30 057 - 17700 SURGÈRES  
TÉL 05 10 19 43 05  
mail : [redaction@hebdo17.com](mailto:redaction@hebdo17.com)

Journal hebdomadaire d'informations régionales édité par SARL L'Aunisienne de Presse  
Siège social: 29, avenue du Général Leclerc 17400 Saint-Jean-d'Angély

Directeur de la publication : Vincent David  
Directrice générale : Valérie Bourbotte Del Piero  
Rédactrice en chef adjointe : Carine Fernandez  
Journalistes : Amaury Legrand, Clément Vidal  
Employée de presse : Marie-Bénédicte Roy  
Employé de fabrication : Étienne Dubert  
Attachée commerciale : Christine Tavernier

N° de Commission paritaire: 1225203462 - ISSN 2681-4684

Impression: Charente Libre, ZI N° 3 16340 L'Île-d'Espagnac

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en France, Espagne à plus de 60% de fibres recyclées, certifié PEFC N°004 - FCBA/04-0005. Émission de GES : 205 g CO2 eq par exemplaire (données 2019)

**ENVOYEZ VOTRE ANNONCE SUR**

[annonces.legales@alcregie.com](mailto:annonces.legales@alcregie.com)

pour recevoir RAPIDEMENT  
votre attestation de parution

Renseignements au 05 56 44 72 24

# SUD OUEST Emploi

Retrouvez les offres emploi dans la région sur [sudouest-emploi.com](http://sudouest-emploi.com)

## Offres d'emploi

### BTP

Le Groupe D.E.R. (Isolation, chauffage, ventilation, solaire) recrute près d'Angoulême en CDI un PLOMBIER-CHAUFFAGISTE (IvF) avec expérience PAC, biomasse, gaz + permis B (exigé). Tel 05.45.371813 ou env. CV à : thiery.blais@der-energies.com

Le Groupe D.E.R. (Isolation, chauffage, ventilation, solaire) recrute en CDI des POSEURS DE GAINES DE VENTILATION (h/v) sur Bordeaux, Saintes et Toulouse. Débutants acceptés, expérience bâtiment appréciée, permis B exigé. Tel 06.68.50.5019 ou env. CV à : esteban.carreira@carreira-ventilation.com

Le Groupe D.E.R. (Isolation, chauffage, ventilation, solaire) recrute près d'Angoulême en CDI un TECHNICIEN DE MAINTENANCE CHAUFFAGE (IvF) autonome et polyvalent, avec expérience PAC, biomasse, gaz + permis B (exigé). Tel 05.45.371813 ou env. CV à : thiery.blais@der-energies.com

Le Groupe D.E.R. (Isolation, chauffage, ventilation, solaire) recrute près d'Angoulême en CDI un TECHNICIEN EN ISOLATION THERMIQUE (h/v) pour chantiers combles, sous-sols, calorifugeage, rixus... Profil souhaité : minimum CQP Facadier ou Bac pro bâtiment + permis B et/ou B.E. Tel 05.45.371813 ou env. CV à : demeneau@der-energies.com

### Autres emplois

SARL REGAIN au Gond-Pontouvre (16) - sté de négoce de matériel de boulangerie - recrute un FRIGORISTE (H/F) en CDI Env. CV à : regain.gondpontouvre@wanadoo.fr ou tél. 05.45.65.78.92.

SARL REGAIN au Gond-Pontouvre (16) - société de négoce de matériel de boulangerie - recrute un ELECTROMECANICIEN (H/F) en CDI Env. CV à : regain.gondpontouvre@wanadoo.fr ou tél. 05.45.65.78.92.

## Emplois à domicile

### Offres

Rech GARDIEN (h/f) dans le Gers entretien, travaux de jardinage, bricolage CV à [cdp32@cpdistribution.fr](mailto:cdp32@cpdistribution.fr) ou tél 05.62.63.39.22

## Sud Ouest emploi

Un bon recrutement ça ne s'improvise pas

CONSEIL PERSONNALISÉ  
EXPERTISE I PROXIMITÉ  
DIFFUSION CIBLÉE I REACTIVITÉ

soemploi@sudouest.fr  
05 35 31 27 42

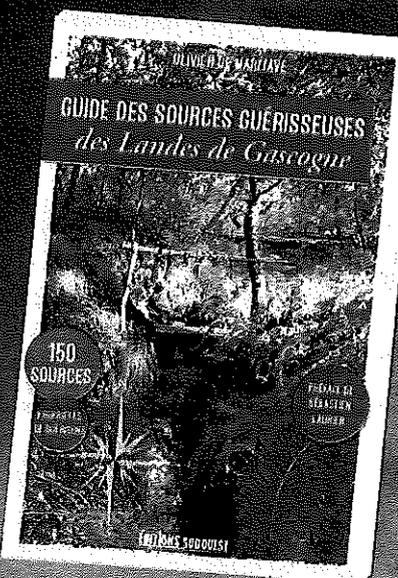


SudOuest/archives  
Offrez des photos vintage rares et originales sur [sudouest.fr/archives/](http://sudouest.fr/archives/)



# GUIDE DES SOURCES GUÉRISSEUSES des Landes de Gascogne

ENCORE PLUS D'INFORMATIONS, DE NOUVELLES SOURCES ET SURTOUT LES PROPRIÉTÉS DE GUÉRISON.



224 pages couleur, broché, 14,5 x 12,5 cm

20 €

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ÉDITIONS SUD OUEST  
[www.editions-sudouest.com](http://www.editions-sudouest.com)

# Annonces légales et officielles

[sudouest-legales.fr](http://sudouest-legales.fr) - [sudouest-marchespublics.com](http://sudouest-marchespublics.com)  
Affilié à [francemarches.com](http://francemarches.com)

## Avis administratifs et judiciaires

### Enquêtes publiques



Préfecture de la Charente-Maritime

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet d'un parc éolien sur la commune de La Jarrie-Audouin

Il sera procédé du lundi 8 mars 2021 au mercredi 31 mars 2021 inclus, soit durant 31 jours, à une enquête publique unique préalable aux autorisations environnementales d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de neuf aérogénérateurs et deux postes de livraison (7 éoliennes exploitées par la société FERME ÉOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOIN et 2 éoliennes exploitées par la société PARC ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOIN), sur la commune de La Jarrie-Audouin, demandes déposées par deux sociétés, la société FERME ÉOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOIN, dont le siège se situe au 1, rue des Arquebuteurs, 67000 Strasbourg, et la société PARC ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOIN, dont le siège se situe au 23, rue d'Anjou, 75008 Paris.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès des maîtres d'ouvrage des deux sociétés. Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr), rubrique « Publications », sous-rubrique « Consultations du public »). Le dossier, comportant notamment les études d'impact ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : [pref-envi-17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envi-17@charente-maritime.gouv.fr). Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société COV'ÉVÉNEMENTS PUBLICS REGISTRE NUMÉRIQUE est aussi mis en place à ces adresses.

Adresse du lien : <https://www.registre-numerique.fr/colien-la-jarrie-audouin>

Adresse courriel de dépôt des contributions : [colien-la-jarrie-audouin@mail.registre-numerique.fr](mailto:colien-la-jarrie-audouin@mail.registre-numerique.fr)

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur, à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de La Jarrie-Audouin, 4, route de Loulay, 17330 La Jarrie-Audouin, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le lundi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures ; mercredi de 9 h à 12 h 30.

En ce lieu, les observations pourront être constatées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de La Jarrie-Audouin, siège de l'enquête, 4, route de Loulay, 17330 La Jarrie-Audouin, à l'attention du commissaire-enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles suivantes précisées dans l'arrêté.

M. Philippe BERTHET, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de La Jarrie-Audouin, dans les conditions suivantes :

- Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 de 9 h à 12 heures.
- Mardi 2 mars 2021 de 9 h à 12 heures.
- Vendredi 12 mars 2021 de 14 h à 17 heures.
- Mardi 17 mars 2021 de 9 h à 12 heures.
- Vendredi 26 mars 2021 de 14 h à 17 heures.
- Mardi 31 mars 2021 de 9 h à 12 h 30.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire-enquêteur.

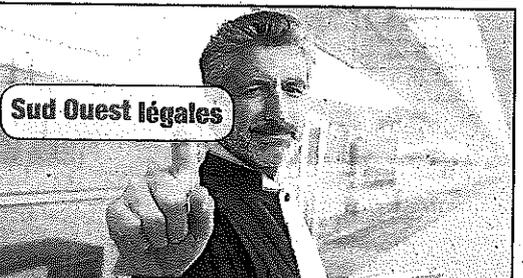
La mairie de La Jarrie-Audouin s'engage à :

- Mettre à disposition un local à la mairie pour le commissaire-enquêteur.
- Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfection à l'entrée de la salle.
- Veiller au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances.
- Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 personnes avec le commissaire-enquêteur.
- Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie. Le stylo personnel de chaque participant est recommandé.

Le commissaire-enquêteur remettra son rapport unique et ses conclusions motivées au titre des deux demandes d'autorisation (conclusions rédigées séparément) dans les trente jours qui suivent la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêtés sur les demandes d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société FERME ÉOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOIN et par la société PARC ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOIN.

Le copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de LA JARRIE-AUDOIN pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.



Publiez votre annonce légale  
7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1) Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2) Visualisez votre avis avant sa parution
- 3) Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

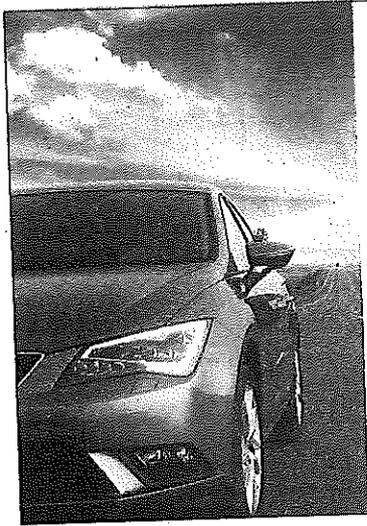


Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Viagers

**BORDEAUX** NC  
**CIRSO VIAGER**  
 Au cœur de Bordeaux depuis 1987 RECHERCHE tous viagers, tous départements pour clientèle de qualité. Estimation et étude gratuites - Michel ROYE  
 RESEAU NATIONAL DOM TOM  
 06.73.39.12.19  
 www.cirsoviager.com

**BORDEAUX** NC  
**VIAGER**  
 Votre agence spécialisée depuis + de 10 ans sur BORDEAUX, BAS-SIN-DARCACHON, AQUITAINE et CHARENTES vous accompagne dans votre projet. Etude gratuite et personnalisée.  
 Vincent GIBELIN  
 05.56.21.91.44  
 www.univers-viager.fr



**Sud Ouest auto-moto**  
 Toutes les nouveautés au banc d'essai chaque vendredi dans votre journal et sur [sudouest.fr/sport/auto-moto/](http://sudouest.fr/sport/auto-moto/)  
 Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

**BORDEAUX** NC  
**VIAGER EUROPE**  
 Etude complète pour vendre en Viager Occupé Libre, Vanité à Terme, Mue-Propriété des propositions adaptées.  
 Nouvelle Aquitaine  
 Jocelyne MARCHAIS  
 06.19.78.73.91 - 05.47.66.93.03  
 sudouest@viager-europe.com  
 www.sudouest.viager-europe.com

**Terrains**  
**CHASSENEUIL SUR BONNEUIRE** NC  
**RECHERCHE TERRAINS** À **BATIR**  
 Constructeur - Promoteur, recherche terrains à bâtir, pour réalisation de 2 à 20 pavillons, 25 km autour d'Angoulême.  
 Tél : 06.74.96.94.47

**Annonces légales et officielles**

[sudouest-legales.fr](http://sudouest-legales.fr) - [sudouest-marchespublics.com](http://sudouest-marchespublics.com) - Affilié à [francemarches.com](http://francemarches.com)

**Avies administratifs et judiciaires**

**Enquêtes publiques**

**Préfecture de la Charente-Maritime**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Projet d'un parc éolien sur la commune de La Jarrie-Audouin**

Il sera procédé du lundi 1er mars 2021 au mercredi 31 mars 2021 inclus, soit durant 31 jours, à une enquête publique unique préalable aux autorisations environnementales d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de neuf aérogénérateurs et deux postes de livraison (7 éoliennes exploitées par la société FERME ÉOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOUIN et 2 éoliennes exploitées par la société PARC ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOUIN), sur la commune de La Jarrie-Audouin, demandes déposées par deux sociétés, la société FERME ÉOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOUIN, dont le siège se situe au 1, rue des Argousiers, 67000 Strasbourg, et la société PARC ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOUIN, dont le siège se situe au 23, rue d'Anjou, 75008 Paris.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès des maîtres d'ouvrage des deux sociétés.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)), rubrique « Publications », sous-rubrique « Consultations du public ». Le dossier, comportant notamment les études d'impact ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par message à l'adresse suivante : [pref-envie-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envie-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société CDV ÉVÉNEMENTS PUBLICS REGISTRE NUMÉRIQUE est aussi mis en place à ces adresses.

Adresse du lien : <https://www.registre-numerique.fr/colien-la-jarrie-audouin>

Adresse courriel de dépôt des contributions : [colien-la-jarrie-audouin@mail.registre-numerique.fr](mailto:colien-la-jarrie-audouin@mail.registre-numerique.fr)

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur, à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de La Jarrie-Audouin, 4, route de Loulay, 17330 La Jarrie-Audouin, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le lundi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures; mercredi du 9 h à 12 h 30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de La Jarrie-Audouin, siège de l'enquête, 4, route de Loulay, 17330 La Jarrie-Audouin, à l'attention du commissaire-enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre doivent s'opérer selon les règles sanitaires précitées dans l'arrêté.

M. Philippe BERTHET, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de La Jarrie-Audouin, dans les conditions suivantes :

- Lundi 1er mars 2021 de 9 h à 12 heures.
- Mercredi 3 mars 2021 de 9 h à 12 heures.
- Vendredi 12 mars 2021 de 14 h à 17 heures.
- Mardi 17 mars 2021 de 9 h à 12 heures.
- Vendredi 26 mars 2021 de 14 h à 17 heures.
- Mercredi 31 mars 2021 de 9 h à 12 h 30.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique doivent être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire-enquêteur.

La mairie de La Jarrie-Audouin s'engage à :

- Mettre à disposition un local à la mairie pour le commissaire-enquêteur.
- Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfection à l'entrée de la salle.
- Veiller au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances.
- Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 personnes avec le commissaire-enquêteur.
- Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie. Le stylo personnel de chaque participant est recommandé.

Le commissaire-enquêteur remettra son rapport unique et ses conclusions motivées au titre des deux demandes d'autorisation (conclusions rédigées séparément) dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêtés sur les demandes d'autorisation environnementale à titre de installations classées pour la protection de l'environnement présentées par la société FERME ÉOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOUIN et par la société PARC ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOUIN.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de LA JARRIE-AUDOUIN pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

**Annonces légales**

**Vie des sociétés**

**SCI LINALI**

**CONSTITUTION**

Aux termes d'un ASSP en date du 24/02/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LINALI

Objet social : L'acquisition de tous immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édition et l'exploitation ou autrement d'une ou plusieurs constructions qui deviendront propriété de la société. Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de la vente, échange ou apport en société et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet et dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 16 rue des Charbonniers, 17540 VÉRHÈRES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE

Gérance : Madame BLANCHET Alicia, demeurant 15 rue des Charbonniers, 17540 VÉRHÈRES

Clause d'agrément : L'agrément est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité. L'agrément des associés est donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire

Alicia Blanchet

**LE P'TIT SALON RUFFÉCOIS**

**IMMATRICULATION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Ruffec en date du 26 février 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE P'TIT SALON RUFFÉCOIS

Siège social : 13, place des Martyrs-de-l'Occupation, Ruffec (Charente).

Objet : l'exploitation d'un salon de coiffure, pédicure, manucure, prothésiste ongles, centre de beauté et d'esthétique. À titre accessoire et ambulatoire, la vente de parfums, cosmétiques, soins du corps et du visage, accessoires, maroquinerie, bijou fantaisie, et textiles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros.

Gérance : M<sup>me</sup> Alexandra ELSSAESSER, demeurant 2, la Plaine des Vandes, Rom (Deux-Sèvres), et M. GILLES GUIBERT, demeurant 12, rue de la Lavade, Annac-sur-Charente (Charente).

Immatriculation : Au Registre du commerce et des sociétés de Angoulême.

Pour avis, la brochure.

**Sud Ouest immobilier**

Les constructeurs de maison individuelle chaque mardi dans votre journal et sur [www.sudouest-immobilier.com](http://www.sudouest-immobilier.com)

En partenariat avec **bien'**

**SUD OUEST**

**SMERRA**

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**CALENDRIER ÉLECTORAL**

Vendredi 26 février 2021 : Annonce des élections.

Du vendredi 26 février au mardi 9 mars 2021 : Consultation et rectification des listes électorales

Mardi 9 mars 2021 : Date limite de rectification des listes électorales à 17 heures et date limite de dépôt des listes de candidatures à 17 heures.

Jeudi 11 mars 2021 : Date limite de contestation concernant les listes électorales à 17 heures.

Lundi 15 mars 2021 : Affichage des listes de candidatures.

Mercredi 17 mars 2021 : Date limite de contestation relative aux candidatures à 17 heures.

Mardi 23 mars 2021 : Scrutin.

Mercredi 24 mars 2021 : Proclamation et affichage des résultats du scrutin.

Jeudi 8 avril 2021 : Date limite des contestations relatives au scrutin, au dépouillement et à la proclamation des résultats à 17 heures.

Le Président de la commission électorale, TIRINOË BERNARD

**Bordeaux & ses vignobles**  
 Bordeaux et ses vignobles  
 Sous la direction de Raphaël Schirmer  
 920 pages, broché, 17,90 €  
 ÉDITIONS SUD OUEST

**Sud Ouest marchés publics**

**Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques**

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuits sur [sudouest-marchespublics.com](http://sudouest-marchespublics.com)

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

**SUD OUEST**

8170466

Office notarial de Madame DORÉ 9 PLACE BRASSAUD 17320 MARENNES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Solvant acte reçu par Me Damien DORÉ, Notaire associé de la SELAR DORÉ & DORÉ NOTAIRES... M. est né à BOURCÉFRANC-LE-CHAPUS (17560) le 10 mai 1950.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire

8170764

INSERTION CHANGEMENT PARTIEL DE RÉGIME MATRIMONIAL

Solvant acte reçu par Maître Bénédicte FAUCHEREAU, Notaire Associée à la Société Civile Professionnelle « Catherine BOURGAIN, Bénédicte FAUCHEREAU, Charles RAGEY, notaires associées »... M. est né à SAINT-PIERRE-D'OLERON (Charente-Maritime) le 7 rue de la République, CPCEP 17108, le 24 février 2021.

ENTRE: Monsieur Philippe MARTIN, retraité, et Madame Marie-Hélène Lucie SOLER, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-TROJAN-DES-BAINS (17370) 4 boulevard de la Plage. Monsieur est né à PARTHENAY (72020) le 8 avril 1955.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire

B170397

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Solvant acte reçu par Me Laure ANDRE, Notaire Associé, à AYTRE (17440), 15 B avenue Roger Salengro, le 15 février 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens entre : M. Murat YURTSEVER, marié et Mme Selda CELIK, estonlienne, son épouse, demeurant ensemble à CROIX-CHAPÉAU (17220) 1 av de la Libération.

M. est né à ANKARA (TURQUIE) le 28 décembre 1982 et Mme est née à CORUM (TURQUIE) le 29 octobre 1978. Mariés à la mairie de DIDIM (TURQUIE) le 3 septembre 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité turque et Madame est de nationalité française.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire



Notre hebdomadaire est habillé par nos rédacteurs, et publie les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime. Par arrêté ministériel, le tarif est fixé à 178 € TTC le mm/courrier.

8170774

Solvant acte reçu par Maître Anne CHENU, Notaire associée à Jonzac (17500), Chemin des Grottes de Chez Fouché, le 21 novembre 2018.

Monsieur JACQUES PERROTEAU et Madame Monique LHOUMEAU, son épouse, demeurant à JONZAC (17500) 12 ter, rue des Grottes de Fouché. Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 7 mai 1951. Madame est née à SAINT-CIERS-SUR-GAY (33020) le 8 mai 1954.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'annulation de l'aménagement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion Le notaire

DIVERS

12170709

ADG 847 SAS au capital de 160 000,00 euros Siège social: 2 rue Henri Matisse 17200 ROYAN 018 500 700 RCS SAINTES

Avis de Non Dissolution

L'associé unique a décidé le 09/01/2019 en application de l'article L.225-24B du code de commerce de ne pas dissoudre la société. Dépot légal: greffe du tribunal de commerce de Saintes.

Pour avis, le président

12170707

« CUISINES PREMIUM »

SAS au capital de 7 700 € Siège social: PUILBOREAU Zac de Beauville - rue du 18 Juin 435 369 574 R.C.S. LA ROCHELLE.

Conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, l'associé unique a décidé le 25 février 2021 d'écarter la proposition de dissolution anticipée de la société.

Laurent BESNARD

MARCHÉS PUBLICS PRIVÉS

9170007

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de LA JARRIE-AUDOIN

Il sera procédé du lundi 1er mars 2021 au mercredi 31 mars 2021 inclus, soit durant 31 jours, à une enquête publique unique préalable aux autorisations environnementales d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement de l'éolien (7 éoliennes exploitées par la société FERME EOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOIN et de 2 éoliennes exploitées par la société PARC EOLIEN DE LA JARRIE-AUDOIN), sur la commune de LA JARRIE-AUDOIN, demandes déposées par deux sociétés, la société FERME EOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOIN, dont le siège se situe au 1 rue des Arquibusters 67000 STRASBOURG et la société PARC EOLIEN DE LA JARRIE-AUDOIN, dont le siège se situe au 23 rue d'Anjou 75008 PARIS.

Les informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès des maîtres d'ouvrage des deux sociétés. Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous la rubrique consultations.

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société COV Evénements Publics REGISTRE NUMERIQUE est aussi mis en place à ces adresses: Adresse du lieu: https://www.registre-numerique.fr/eolien-la-jarrie-audouin Adresse courriel de dépôt des contributions: eolien-la-jarrie-audouin@mail.registre-numerique.fr

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 36 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de LA JARRIE-AUDOIN, 4 Route de Loulay 17330 LA JARRIE-AUDOIN, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le lundi et vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00; mercredi de 09h00 à 12h30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de LA JARRIE-AUDOIN, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires précitées dans l'arrêté. Monsieur Philippe BERTHET, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de LA JARRIE-AUDOIN, dans les conditions suivantes: Lundi 1er mars 2021 de 09h00 à 12h00; Mercredi 3 mars 2021 de 09h00 à 12h00; Vendredi 12 mars 2021 de 14h00 à 17h00; Mercredi 17 mars 2021 de 09h00 à 12h00; Vendredi 26 mars 2021 de 14h00 à 17h00; Mercredi 31 mars 2021 de 09h00 à 12h30.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.

Mettre à disposition un local à la mairie pour le commissaire enquêteur; Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfecter l'entrée de la salle; Valider au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances; Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 personnes avec le commissaire enquêteur.

Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie. Le stylo personnel de chaque participant est recommandé. Le commissaire enquêteur remettra son rapport unique et ses conclusions motivées au titre des deux demandes d'autorisation (conclusions rédigées séparément dans les trois jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demander motivée de report de délai prévue à l'article L.123-15 du code de l'environnement).

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur les demandes d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentées par la société FERME EOLIENNE DE LA JARRIE-AUDOIN et par la société PARC EOLIEN DE LA JARRIE-AUDOIN. Le copie, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de LA JARRIE-AUDOIN pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de ANDILLY-LES-MARAIS

Il sera procédé du lundi 29 mars 2021 au jeudi 29 avril 2021 inclus, soit durant 32 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de trois aérogénérateurs et un poste de livraison du PARC EOLIEN D'ANDILLY-LES-MARAIS sur la commune de ANDILLY-LES-MARAIS, déposée par la Société PARC EOLIEN D'ANDILLY-LES-MARAIS.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société COV Evénements Publics REGISTRE NUMERIQUE est aussi mis en place à l'adresse suivante: https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-andilly-les-marais

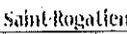
Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 36 rue Réaumur à La Rochelle, ou bureau de l'Environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de ANDILLY-LES-MARAIS, 30 rue de la Paix 17320 ANDILLY-LES-MARAIS, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00; mardi et mercredi de 14h00 à 17h00; jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de ANDILLY-LES-MARAIS, siège de l'enquête, 30 rue de la Paix 17320 ANDILLY-LES-MARAIS, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires précitées dans l'arrêté. Monsieur Jean-Pierre BORDRON, retraité ingénieur divisionnaire travaux publics Etat, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de ANDILLY-LES-MARAIS, dans les conditions suivantes:

- Mardi 30 mars 2021 de 14h30 à 17h30; Samedi 10 avril 2021 de 10h00 à 12h00; Mercredi 14 avril 2021 de 14h30 à 17h30; Lundi 19 avril 2021 de 09h00 à 12h00; Vendredi 23 avril 2021 de 14h30 à 17h30; Jeudi 29 avril 2021 de 14h30 à 17h30. L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur. Mettre à disposition un local à la mairie pour le commissaire enquêteur; Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfecter l'entrée de la salle; Valider au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances; Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 personnes avec le commissaire enquêteur; Avoir la salle à intervalles réguliers; Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie. Le stylo personnel de chaque participant est recommandé. Il remettra ses rapport et conclusions dans les trois jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demander motivée de report de délai prévue à l'article L.123-15 du code de l'environnement. A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société PARC EOLIEN D'ANDILLY-LES-MARAIS. Le copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de ANDILLY-LES-MARAIS pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

9170736



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES pour l'aménagement et l'équipement d'un local commercial destiné à accueillir une Boulangerie-pâtisserie

Identification de l'autorité responsable: Commune de SAINT-ROGATIEN - Place de la Mairie -17220 SAINT-ROGATIEN Tél 05 46 56 60 77 email: mairie-saint-rogatien@wanadoo.fr

Objet de l'appel à candidature: Afin de développer l'offre de commerce de proximité et répondre aux attentes de la population locale, la Commune de SAINT-ROGATIEN lance un projet de construction d'une boulangerie-pâtisserie et d'un local boulanger-pâtisseries qui aménagera, équipera le local construit et deviendra le local de la commune.

Adresse du futur local: 6 rue de La Rochelle 17220 SAINT-ROGATIEN Ouverture de candidatures: 1er novembre 2022 Critères de jugement des offres: Expérience et compétences dans la même activité = 40 % Capacité à répondre aux objectifs de la commune = 20 %

Le cahier des charges est consultable et à retirer à la mairie ou envoyé par mail sur demande expresse au 05 46 56 60 77 ou mairie-saint-rogatien@saint-rogatien.fr

Organisme(s) de parution de l'avis d'appel à candidatures: Journal Sud-Ouest et Journal L'Hebdo

Le candidat intéressé devra rencontrer un élu afin d'échanger sur les objectifs de la Commune et le projet envisagé (prendre RDV en mairie au 05 46 56 60 77). Date d'envoi du présent avis à la publication: 02/03/2021



Journal hebdomadaire d'informations régionales édité par SARL L'Amalienne de Presse Siège social: 25, avenue du Général Leclerc 17400 Saint-Jean-d'Angély Directeur de la publication: Vincent David - Directrice générale: Valérie Bourbotte Del Piero Rédactrice en chef adjointe: Carine Fernandez - Journalistes: Amary Legrand, Clément Vidal Employés de presse: Marie-Bénédicte Roy - Employés de fabrication: Émilien Dubert Attachée commerciale: Christine Tavernier N° de Commission paritaire: 122508482 - ISSN 2641-4684 Impression: Charente Libre, 21 rue de la République, 17000 La Rochelle

L'HEBDO logo and contact information: www.hebdo17.fr